

Céret, le 26 MAI 2026

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu le :

**LUNDI 01 JUIN A 19H AU BOULOU**  
**SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**1/INSTITUTION ET VIE POLITIQUE**

- 1/1 – Désignation des délégués dans les commissions obligatoires.
- 1/2 – Désignation des organismes extérieurs.

**2/FINANCES**

- 2/1– Approbation du règlement budgétaire et financier
- 2/2– Approbation des Comptes de gestion du receveur et des Comptes administratifs 2025.
- 2/3– Affectation des résultats.
- 2/4– Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières.
- 2/5– Budget principal –Décision modificative n°1
- 2/6– Budget annexe Sainte Marguerite –Décision modificative n°1
- 2/7– Admissions en non-valeurs

**3/ PERSONNEL**

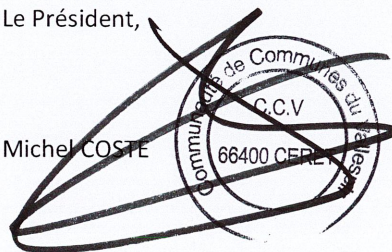
- 3/1– Election professionnelles - Création du Comité Social Territorial –Fixation du nombre de représentants du personnel et décision du recueil de l'avis des représentants des collectivités et établissements
- 3/2– Approbation indemnités des élus

**4/COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU PRESIDENT ET DU BUREAU**

**5/ AFFAIRES DIVERSES**

Le Président,

Michel COSTE



En application de l'Article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales la présente convocation sera mentionnée au registre des délibérations et affichée à la porte de la Collectivité et publiée sur les sites Internet de la Communauté de communes du Vallespir et de ses communes membres.